

2022/28/07/05

**COMMUNE  
DE  
GOURIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 JUILLET 2022**

**Date de convocation :**  
**18/07/2022**

**Convocation affichée le :**  
**21/07/2022**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 27**  
**Présents : 22**  
**Procuration (s) : 5**  
**Votants : 27**

Reçu en Préfecture de  
VANNES le 05/08/2022...  
Certifié exécutoire le 08/08/22  
Publié ou notifié le 08/08/22  
A GOURIN, le 08/08/2022  
Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**MIS EN LIGNE LE**  
*Pas de site internet*

**L'an deux mille vingt-deux** à vingt heures trente minutes, le vingt-huit juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : BOURLÈS Christophe, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE GRAND Mickaël, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOURLÈS Christophe à HENRY Catherine, POUPON Marie-Laure à JANNY Patrick, PERON Alan à LE GRAND Hicham, LE GRAND Mickaël à COUGARD Christelle, PICARDA Styren à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

**5- AVENANT AU CONTRAT « RISQUES DE DOMMAGES AUX BIENS » POUR L'EXPOSITION « 5000 ANS AV. J.-C EN MORBIHAN, LE NÉOLITHIQUE S'EXPLIQUE »**

Dans le cadre de l'exposition « 5000 ans Av. J.C- en Morbihan, le néolithique s'explique » et en raison de la valeur de l'exposition, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de souscrire des garanties supplémentaires auprès de notre assureur.

Il sollicite de l'Assemblée l'autorisation de signer l'avenant au contrat à intervenir.

VU l'avenant au contrat d'assurance joint en annexe,

CONSIDÉRANT la valeur de l'exposition « 5000 ans Av. J.C- en Morbihan, le néolithique s'explique » qui aura lieu à Gourin, Domaine de Tronjoly, du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 28 février 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant au contrat à intervenir.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 28 juillet 2022

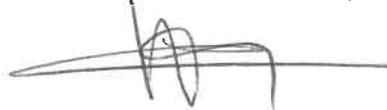
Le Maire, \_\_\_\_\_



Hervé LE FLOCH.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.



**MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE**  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
200 avenue Salvador Allende 79038 Niort cedex 9

Envoyé en préfecture le 05/08/2022  
Reçu en préfecture le 05/08/2022  
Affiché le 08/08/2022  
ID : 056-215600669-20220728-D2022280705-DE

**SOCIETAIRE N° 4430727M**

**AVENANT  
AU CONTRAT « RISQUES DE DOMMAGES AUX BIENS »  
TOUS RISQUES EXPOSITIONS**

**Le souscripteur :**

Nom de la collectivité : GOURIN  
Adresse : 24 RUE JACQUES RODALLEC

**Objet de la garantie :**

La garantie « Tous risques expositions » est étendue, selon les conditions prévues au contrat, à l'exposition suivante :

Période du 01/12/2022 au 28/02/2022  
Exposition : 5000 ANS AVANT JC EN MORBIHAN  
Lieu d'exposition : Domaine de Tronjoly  
Valeur assurée : 76 370 €

**Conditions tarifaires :**

Cotisation complémentaire pour la période du 01/12/2022 au 28/02/2022 : 257,30 € HT et 289,11 € TTC.

Fait à NIORT,  
Le 23/06/2022

**Pour la MAIF**

**MAIF Collectivités Territoriales**  
200 avenue Salvador Allende  
79038 NIORT CEDEX 9

**Pour la ville de Gourin**

Le Maire,

Pour Le Maire  
L'Adjointe,  
Catherine HENRY

Hervé LE FLOC'H.



**MAIF**  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le Code des assurances  
79038 Niort cedex 9

Téléphone : 05 49 73 89 89  
Télécopie : 05 49 26 53 83  
Adresse électronique : maif.collectivitesterritoriales@maif.fr